



## Assemblée générale

Distr. générale  
20 avril 2004  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-huitième session

Point 124 de l'ordre du jour

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

### Lettre datée du 19 avril 2004, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Suite à mes lettres datées du 19 janvier, des 3, 11, 24 et 25 février et du 12 mars 2004 (A/58/688 et Add.1 à 5), j'ai l'honneur de vous informer que l'Ouganda et Vanuatu ont fait les versements nécessaires pour ramener leurs arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Le Secrétaire général  
(*Signé*) Kofi A. Annan

